

Fiche de données de sécurité
Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

• **Nom du produit:** TITAN SINTOPOID 75W90

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée identifiée.

• **Emploi de la substance / de la préparation** Lubrifiant

• Pour de plus amples renseignements, consulter la fiche technique.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

• **Producteur/fournisseur:**

FUCHS LUBRIFIANT FRANCE (S. A.)

1, rue Lavoisier

92000 NANTERRE FRANCE

Tél : +33 (0)1 41 37 42 00 / Fax : +33 (0)1 41 37 42 99

www.fuchs-oil.fr

• **Service chargé des renseignements:** Département Sécurité Produit - e-mail : info.fds@fuchs-oil.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Fuchs Lubrifiant France - Du lundi au vendredi, 8h-18h - Tél : +33 (0)1 41 37 42 00

N° APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

24h/24, 7j/7

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

• **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

• **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

• **Pictogrammes de danger** néant

• **Mention d'avertissement** néant

• **Mentions de danger** néant

• **Indications complémentaires:**

EUH208 Contient alkylamine. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

• **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

• **Description:**

Mélange d'huiles minérales hautement raffinées et additifs.

Nota L : Huile minérale, teneur HAP (IP 346) < 3%.

Mélange des substances mentionnées ci-après avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

EINECS: 265-169-7	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	≥10-15%
Reg.nr.: 01-2119471299-27	Asp. Tox. 1, H304	

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

Nom du produit: TITAN SINTOPOID 75W90

(suite de la page 1)

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
En cas de doute, ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
Changer les vêtements et les chaussures souillés par le produit.
Ne jamais mettre en poche de chiffons contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
En cas de malaise, recourir à un traitement médical.
Veiller à l'apport d'air frais.
- **Après contact avec la peau:** Laver abondamment avec de l'eau et du savon.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Recourir à un traitement médical.
Garder au repos - NE PAS FAIRE VOMIR.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement.
CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Lors de l'extinction, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant.
- **Autres indications** Refroidir les récipients/réservoirs exposés par pulvérisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Les déversements de produit peuvent rendre les surfaces glissantes.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres sections** Aucun dégagement de substance dangereuse.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

Nom du produit: TITAN SINTOPOID 75W90

(suite de la page 2)

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 Pendant le travail ne pas manger, ni boire, ni fumer.
 Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques.
 Eviter la formation d'aérosols.
 Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Ne pas chauffer à une température supérieure au point éclair.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 Conserver de préférence dans l'emballage d'origine, récipient fermé en dehors de l'utilisation.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les produits alimentaires.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker dans des locaux frais, secs et bien ventilés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
 Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
 Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.
 Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits pétroliers ou chimiques.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
 Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Le choix et l'utilisation des Equipements de Protection Individuelles (EPI) dépendent du danger du produit, du lieu de travail et des conditions d'utilisation.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

CEN EN 374

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

Nom du produit: TITAN SINTOPOID 75W90

(suite de la page 3)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
Gants en néoprène
Caoutchouc nitrile - NBR
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

CEN EN 166

- **Protection du corps:** Vêtements de travail appropriés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Caractéristique

· Changement d'état

Point d'ébullition:	Non déterminé.
---------------------	----------------

· Point d'éclair :	> 190 °C
--------------------	----------

· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
-----------------------	--------------------------------

· Densité à 20 °C:	0,884 g/cm ³
--------------------	-------------------------

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:	Insoluble
--------	-----------

· Viscosité:

· Cinématique:

40 °C :	96,35 mm ² /s
100 °C :	15,80 mm ² /s

· 9.2 Autres informations

Les caractéristiques sont données à titre indicatif. Pour une information plus détaillée, consulter la fiche technique.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

Produit stable aux températures de stockage, de manipulation et d'emploi.

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

Nom du produit: TITAN SINTOPOID 75W90

(suite de la page 4)

SECTION 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë:**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant

Oral	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat)
Inhalation	LC50	> 5 mg/m3 (rat)

· **Effet primaire d'irritation:**

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Sensibilisation** Contient alkylamine. Peut produire une réaction allergique.

SECTION 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant

EC50/48h	> 10000 mg/l (Daphnia Magna)
LC50/96H	> 100 mg/l (Pimephales promelas)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** aucune donnée disponible

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Comportement dans les stations d'épuration:** Le produit flotte à la surface de l'eau.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Respecter les prescriptions d'interdiction de mélanges lors du stockage de produits pétroliers usés.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

· **Catalogue européen des déchets**

13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale
-----------	--

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

Nom du produit: TITAN SINTOPOID 75W90

EWC 15 01 ..

(suite de la page 5)

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Non classé dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) ANNEXE II modifiée par le Règlement (CE) 453/2010
Règlement (CE) 1272/2008 - CLP
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
- **Maladies professionnelles**
Code de la Sécurité Sociale
Tableau(x) n° 36
Code de la Sécurité Sociale
Tableau(x) n° 84
- **Maladies à caractère professionnelle**
A 15
A 601
A 603
A 612
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57** néant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

-FR-

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Article 31, Annexe II et ses modifications.

Date d'impression: 06.05.2015

Version 9

Révision: 30.04.2015

Nom du produit: TITAN SINTOPOID 75W90

(suite de la page 6)

SECTION 16: Autres informations**· Phrases importantes**

Les phrases de danger / risques énumérées ci-dessous sont pour les composants figurant à la section 3 et non pour le produit formulé.

La classification, les phrases de risque et conseils de prudence appropriés au produit fini sont à la section 2.

Libellé des phrases H, EUH et R mentionnées à la section 3:

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique: Département Sécurité Produit - e-mail : info.fds@fuchs-oil.com**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

FR